

L'ENSEIGNEMENT L'Esp. Bon Pasteur PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

“ Rendre le peuple meilleur ”

PARAISANT LE 1^{ER} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-propriétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue Saint-Olivier, Québec

SOMMAIRE : Pédagogie : Encore un moyen — Cent onzième réunion des instituteurs de Québec. — Cent unième réunion des instituteurs de Montréal, (suite et fin). — **Partie pratique :** Instruction religieuse. — La langue française : Grammaire et orthographe : Dictée : Respectez vos parents. — II, Dictée : La fantasia. — III, Dictée : A propos de la paresse. — Invention et rédaction. — Langue anglaise. — Mathématiques : Arithmétique. — Tenue de livres. — **Divers :** Bulletin des sommaires. — Annonces.

Encore un moyen !

Hélas ! il faut toujours en revenir à la prosaïque question du “ pain quotidien ”. Que voulez-vous, aussi longtemps que l'on se contentera de belles paroles en faveur de l'instituteur sans agir d'une manière pratique, aussi longtemps il nous faudra rappeler à qui de droit que quelle que soit la position que l'on occupe dans le monde, il faut *vivre*, et vivre selon son état.

Certes, nous savons fort bien que l'enseignement est un véritable apostolat qu'il n'est pas donné à tout le monde d'exercer, et que ce n'est pas dans la carrière pédagogique qu'il est possible de faire fortune. Ce caractère austère de la profession enseignante nous le connaissons théoriquement et pratiquement. Néanmoins, nous ne pouvons admettre que

les éducateurs de la jeunesse soient tenus plus que les autres membres de la société de passer leur vie dans un état très prochain de la misère.

Eh ! bien, ici, dans la province de Québec, ceux qui ont pour mission de préparer les destinées du peuple canadien-français sont traités de la manière la plus mesquine et la plus ingrate qu'il soit possible d'imaginer. L'instituteur est le dernier inscrit sur la liste de paie de l'habitant canadien. Le curé, le médecin, le forgeron, l'avocat, le marchand, le cordonnier, etc., etc., etc., sont rétribués suivant les règles communes de l'équité, mais l'instituteur, c'est toujours trop pour lui. Non seulement on le paie peu, mais on le paie mal ; on lui donne le logement, mais quel logement ! bien des écuries de première classe sont plus confortables que l'habitation du maître d'école. Ajoutons à cela que les engagements des titulaires se font au hasard, suivant les caprices du moment. C'est ainsi qu'un vieil instituteur, établi depuis douze à quinze ans dans une municipalité, se voit remercier de ses services par la commission scolaire sans aucun prétexte plausible. Le maître d'école passe sa vie entière dans la gêne et la crainte ; jamais rien d'assuré à celui qui est, avec le prêtre, le meilleur ami du peuple.